

# 100 millions de plus pour l'achat de vaccins

**CORONAVIRUS** Le crédit est désormais de 400 millions. La Suisse a déjà conclu des contrats avec plusieurs fabricants.

Le Conseil fédéral consacre 100 millions de francs de plus à l'achat de vaccins contre le Covid-19. Le crédit sera porté à 400 millions de francs. La Confédération a déjà conclu des contrats avec plusieurs fabricants et négocie avec l'Américain Pfizer.

La population doit avoir rapidement accès à un vaccin sûr et efficace contre le Covid-19, a expliqué le ministre de la Santé,

Alain Berset, hier. L'augmentation de crédit donne à la Confédération une marge de manœuvre suffisante pour la réservation et l'achat de vaccins supplémentaires.

## Navigation à vue

Le montant provient de crédits Covid-19 déjà approuvés et inscrits au budget de l'armée. Neuf millions ont aussi déjà été prévus pour le matériel né-

cessaire à la vaccination, seringues et autres. A cela s'ajoutent les coûts de la vaccination elle-même.

Il n'est pour l'heure pas possible de dire à quel moment un vaccin sera disponible, a dit Alain Berset. Toutefois, les premières vaccinations devraient pouvoir être effectuées au cours du premier semestre 2021. La stratégie de vaccination et les recommandations

dépendront des différents types de vaccins.

## Plusieurs fabricants

La Suisse mise sur plusieurs fabricants. Elle a déjà signé un contrat avec le groupe pharmaceutique américain Moderna, partenaire du Bâlois Lonza, pour la livraison de 4,5 millions de doses, et avec l'Anglo-Suédois Astrazeneca, pour un maximum de 5,3 millions de doses.

Berne a aussi signé un contrat de réservation avec l'Américain Pfizer, qui a annoncé, lundi, avoir développé, avec son partenaire allemand Biontech, un produit «efficace à 90%», a précisé le ministre de la Santé. Le contrat final est encore en négociation, mais il est à bout touchant.



Le ministre de la Santé, Alain Berset, hier à Berne. KEYSTONE

Swissmedic, l'autorité suisse de contrôle des produits thérapeutiques, a reçu une demande de Pfizer pour une autorisation de mise sur le marché de son vaccin à la mi-

octobre. Début octobre, Astrazeneca avait aussi soumis une telle demande. Les résultats de son vaccin sont attendus pour la fin de l'année. La mise sur le marché d'un produit, quel qu'il soit, nécessite une procédure, a précisé le conseiller fédéral. Les critères de qualité, d'efficacité et concernant les effets doivent être remplis.

## Option sur un médicament

Outre la prévention, la Confédération se préoccupe encore du traitement des infections au Covid-19. Elle s'est assurée la disponibilité d'un médicament immunothérapeutique produit par Molecular Partners. Dans certains cas, ce médicament pourrait aussi être administré à titre prophylactique pour protéger d'une infection. AT5

# Deux papables pour devenir procureur de la Confédération

**JUSTICE** Premier tour d'audition terminé pour le choix du successeur de Michael Lauber.

PAR PIERRE-ANDRÉ SIEBER

La course à la succession de Michael Lauber, procureur général de la Confédération jusqu'à son départ, à fin août, se précise. Après les auditions de trois candidats, hier, la Commission judiciaire (CJ) en a retenu deux sans livrer leurs noms, confidentialité de la procédure oblige. Un second tour d'auditions est prévu dans deux semaines.

«D'ici là, les candidats retenus seront soumis à une procédure d'évaluation externe (réd: assessment)», explique le conseiller aux Etats Andrea Caroni (PLR/AR), président de la CJ. «La commission se fondera sur les résultats de cette procédure approfondie et sur une seconde audition pour proposer ou non l'élection d'un candidat par l'Assemblée fédérale, lors de la session d'hiver.» Parmi les exigences, le futur élu devra maîtriser deux langues nationales. Mais devra aussi pouvoir se prévaloir d'une solide expérience dans la gestion des dossiers pénaux.

## Demi-douzaine de postulants

Selon nos sources, deux candidats et une candidate restaient dans le dernier carré avant la première audition d'hier par la CJ: le procureur général du canton de Genève, Olivier Jornot, un membre de l'équipe de procureurs du Ministère public de la Confédération (MPC) et une candidate issue d'un Ministère public cantonal. A l'échéance de la mise au concours du poste, le 2 octobre, une demi-douzaine de postulants étaient parvenues sur le bureau de la commission. Aidée d'un chasseur de têtes, une sous-commission a fait un premier tri. La peur est grande de tomber sur un candidat mal taillé pour la rude mission de procureur général, qui a déjà usé au moins trois hommes jugés excellents sur le papier. Olivier Jornot figure-t-il parmi les deux derniers papables rete-



L'ancien procureur Michael Lauber avait remis sa démission pour le 31 janvier 2021, mais il a préféré débarrasser son bureau et prendre la porte à fin août déjà. KEYSTONE

Personne ne confirme. En tout cas, il est décrit comme le mieux armé pour reprendre le poste de Michael Lauber au 1er janvier 2021. En place depuis 2012, le Genevois a une solide expérience dans l'instruction d'affaires sensibles, souvent à connotation internationale. Hormis quelques frasques lors d'une soirée de son Parquet, en 2016, on ne peut pas lui reprocher grand-chose, si ce n'est que ce libéral-radical démontre une ferme détermination à arriver à

ses fins, même face à ses collègues de parti: l'ex-conseiller d'Etat Pierre Maudet (PLR) ou l'un de ses proches, le conseiller municipal Simon Brandt (PLR), en savent quelque chose. Redouté dans le landerneau de la Cité de Calvin, Olivier Jornot a été réélu pour six nouvelles années, sans devoir affronter un scrutin. Une façon à peine cryptée de dire qu'il a été retenu? Contacté, le Genevois n'entend pas «commenter sa candidature et réserve ses explications aux

parlementaires fédéraux». Quoi qu'il en soit, une seule candidature sera présentée à l'Assemblée nationale pour l'élection. Ce sont en effet les Chambres fédérales qui éliront le nouveau patron du Ministère public de la Confédération. Cette élection devrait avoir lieu durant la session de décembre. Le choix d'un Romand serait une première. Pour l'heure, la seule latine à avoir occupé cette haute fonction de la poursuite pénale est la Tessinoise Carla del Ponte.

## Trois au lieu d'un?

A son entrée en service, le 1er janvier 2021, le nouveau procureur aura peut-être à composer avec un remodelage de son outil de travail. Depuis l'affaire Lauber, la CJ planche sur une réforme du MPC. «Une proposition que j'ai faite, via une initiative parlementaire déposée au Conseil des Etats, vise à introduire un triumvirat de procureurs généraux, de manière à éviter qu'une affaire touchant la tête du MPC ne bloque toutes les investigations, comme ce fut le cas avec Michael Lauber», explique Carlo Sommaruga, conseiller aux Etats (PS/GE). «Il s'agit aussi de changer la compétence en matière de nomination des procureurs fédéraux. Actuellement, c'est le procureur général qui les choisit, puisque seuls lui et ses adjoints sont élus. Notre proposition vise à faire élire l'ensemble des procureurs qui travaillent au Ministère public de la Confédération par l'Assemblée fédérale, comme cela se produit pour tous les juges fédéraux». Actuellement, les dossiers pénaux gérés, avant son départ, par Michael Lauber sont en mains de ses deux anciens adjoints, Ruedi Montanari et Jacques Rayroud. Ces derniers ont précisé dans la presse qu'ils n'étaient pas dans la course à la succession de leur ancien chef.



«La commission se fondera sur une seconde audition pour faire son choix.»

ANDREA CARONI  
CONSEILLER AUX ETATS (PLR/AR)

## EN BREF

### GENÈVE

#### Un demi-milliard d'aide versé

Depuis mars, Genève a injecté plus de 493 millions de francs pour soutenir son tissu économique en raison de la crise due à la pandémie de Covid-19. Le Conseil d'Etat a décidé, hier, de nouvelles mesures d'aide aux entreprises pour un total de 44,35 millions. AT5

### BÂLE-VILLE

#### Le tunnel du Rhin sera percé

Les autoroutes A2 et A3 de Bâle devraient être désengorgées grâce à un tunnel du Rhin. Le Conseil fédéral a donné, hier, son accord à ce projet, qui devrait débuter en 2029 et durer dix ans. Son coût est estimé à 2,36 milliards de francs. AT5

### TESSIN

#### Il survit à une chute de 100 mètres

Un homme de 69 ans a survécu à une chute d'une centaine de mètres, hier, en début d'après-midi, alors qu'il se promenait au-dessus de Caverigno (TI). Hélicoptère après avoir reçu les premiers secours, il souffre cependant de graves blessures. AT5

### INTERNET

#### Site pirate démantelé

Kudelski et la chaîne française cryptée Canal+, via une opération conjointe de plusieurs polices européennes et suisse, ont démantelé un site, basé dans le canton de Vaud, distribuant illégalement des contenus vidéos francophones, une «première du genre», a affirmé, hier, le groupe technologique de Cheseaux-sur-Lausanne. AT5